

## Cheminier vers Dieu progressivement



`Id el-Adha Mubarak à vous toutes et tous !

10 Dhul Hidjja 1439 H / Vendredi 01 septembre 2017

Que Dieu (qsE) agrée le sacrifice de ceux qui ont pu sacrifier et efface les péchés de ceux à qui Il a facilité le jeûne du jour de Arafat. Que ce jour de fête et de partage ait pu apporter aux plus démunis un peu de cette solidarité chaleureuse qui permet de supporter la difficulté.

Que Dieu (qsE) nous fortifie dans la Foi, qu'Il fasse de nous les dignes représentants de l'Islâm des lumières, celui qui guide les cœurs de l'obscurité de l'ignorance vers la lumière de la Science (et sa pratique).

Ô mon Dieu ! Permet-moi de suivre l'exemple du premier des Musulmans, Abraham, qui sut sacrifier sans hésiter son enfant qu'il avait tant désiré toute sa longue vie sur Ton ordre. Tout bien qui nous arrive n'est pas un droit mais un don que Tu nous fait et que Tu es en droit de nous reprendre à tout instant.

C'était une épreuve pour ton Ami intime et Tu as remplacé son fils par un animal car le sacrifice humain ne fait pas partie de Ton adoration, pas plus que l'injustice et notamment le meurtre de civils, protégés par l'Etat musulman.

Que Dieu libère l'humanité du mal des criminels de DAESH qui corrompent le lieu de la prophétie abrahamique faussement au nom de Dieu et de ceux qui le combattent en commettant des massacres.

Que Dieu donne la force à Sa Communauté de défendre le peuple palestinien occupé, humilié, spolié et victime d'apartheid d'Etat.

Je vous propose pour l'occasion un rappel qui sera, je l'espère profitable :

Contrairement à ce que professent certains zélotes, le cheminement de l'Islâm est un escalier de 23 marches sur lesquelles chaque Croyant s'engage et progresse à sa vitesse, étape par étape. Historiquement, à plus de mi-parcours, dès la 14ème marche, des règles de vie en commun entre Croyants commencèrent à être érigées en lois jusqu'à atteindre ce que l'on réduit aujourd'hui à la Loi islamique [Shari`a] (traduction partielle qui ne reflète pas tout le sens du mot), et qui ne fut complète qu'à la 23ème et dernière marche. Les raisons de cette progression sont pourtant clairement détaillées dans la Révélation coranique : pour raffermir le cœur des Croyants, faciliter son apprentissage et afin d'expliquer en toute clarté par un échange avec les sceptiques<sup>1</sup>. Effectivement quand on est touché par la grâce divine, on a encore une partie de son cœur attaché à ce Bas-Monde et un esprit contenant des doutes sur certains aspects de la Religion essentiellement dus à un manque de connaissances approfondies sur ces aspects. Il faut du temps pour atteindre le savoir nécessaire pour dissiper ces doutes et pour pratiquer les actes cultuels qui raffermissent petit à petit la Foi dans le cœur.

Pourquoi les 2 grandes étapes de la Révélation sont-elles si limpidement distinguées dans le prêche du Prophète : un Coran mecquois et un Coran médinois ? Pourquoi les étapes de l'interdiction des boissons enivrantes sont-elles encore lisibles dans le Coran, apprises et récitées<sup>2</sup> ? Dieu n'aurait-Il pu se contenter de garder la mouture finale de Ses Lois pour

<sup>1</sup> Coran – Sourate 25 (mecquoise), versets 32 et 33 : "Et les négateurs de dire encore : « Pourquoi le Coran n'a-t-il pas été révélé au Prophète d'une seule traite ? » Nous l'avons révélé ainsi pour raffermir ton cœur et afin qu'il soit soigneusement récité,

et de manière à ce qu'aucune question ne te soit posée par les impies sans que Nous t'en fournissions la vraie réponse et la meilleure explication."

<sup>2</sup> Les révélations sur l'alcool

1. Coran – Sourate 2 (médinoise), verset 219 : "Ils t'interrogent sur les boissons enivrantes et le jeu de hasard. Réponds-leur : « Dans l'un comme dans l'autre, il y a un grave péché et quelques avantages pour les hommes ; mais le péché l'emporte largement sur les avantages qu'on peut en tirer. » Ils t'interrogent

les hommes ? Oui si la Loi était la finalité de la Révélation. Mais Il ne souhaite pas que Sa Révélation soit un simple recueil de Lois à appliquer en tout lieu et en tout instant. Non : Il nous a révélé bien plus sur notre propre nature : comment s'élever vers Lui, de quelque position où l'on soit avec une méthode claire, compréhensible et gravée dans les cœurs qui gravitent autour du Coran : une Voie à suivre qui elle seule est la véritable finalité de la Révélation (traduction complète du terme [Shari`â]).

La Loi n'est pas la finalité de la Révélation, la Voie est la finalité de la Révélation.

Quelle violation de ces instructions plus grande que de vouloir à tout prix reproduire l'état exact de l'Etat islamique au moment de la mort du Prophète dans un pays non musulman ? C'est une violation non seulement de la Révélation mais aussi de la nature humaine qui se trouve chamboulée intérieurement par des changements trop radicaux en un laps de temps trop court pour qu'elle ne puisse les supporter<sup>3</sup>. Voilà notamment l'état provoqué par certains littéralistes qui importent en France la pratique venant de pays musulmans sans prendre en compte l'histoire sociale différente du peuple local.

Que ce serait-il passé si la Révélation avait été trop rapide auprès des propres compagnons du Prophète ? C'est son épouse qui l'affirme : ils auraient transgressé des lois qu'ils n'étaient pas encore prêts à suivre et se seraient égarés loin de Dieu<sup>4</sup>. Et nous parlons des Compagnons dont la supériorité spirituelle et la place éminente auprès de Dieu n'est remise en question par aucun Croyant : Ils ont mis plus de 2 décennies pour adopter les changements induits par l'Islâm.

---

également sur ce qu'ils doivent dépenser en aumône, dis-leur : « Selon vos moyens ! » Tels sont les enseignements que Dieu vous donne pour vous amener à réfléchir,"

1ère étape : tolérance. Si la Révélation de cette Sourate a été terminée à Médine, ce verset a été révélé à La Mecque car sa prescription (tolérance de l'alcool) est abrogée par celle du verset 5: 90 (interdiction) qui lui est mecquois.

2. Coran – Sourate 4 (mecquoise), verset 43 : "Ô vous qui croyez ! Ne faites pas la Prière lorsque vous êtes ivres ; attendez que vous ayez retrouvé votre lucidité ! Ne la faites pas non plus lorsque vous êtes en état d'impureté ; attendez que vous ayez fait vos grandes ablutions, à moins que vous ne soyez en voyage ! Si vous êtes malades ou en voyage, ou si vous venez de satisfaire vos besoins naturels, ou si vous avez approché une femme et que vous ne trouviez pas d'eau, utilisez alors de la terre propre pour vous en essuyer le visage et les mains, car Dieu est Indulgent et Miséricordieux."

2ème étape : interdiction de l'ivresse pendant les actes d'adoration. C'est à ce moment que le prince des Martyrs périt lors de la bataille de Uhoud (3 H) : Hamza Ibn `Abd el-Mouttalib, oncle musulman du Prophète, consomma de l'alcool jusqu'à la veille de son ultime bataille où Dieu l'éleva en degrés au-dessus de tous les combattants.

3. Coran – Sourate 5 (médinoise), versets 90-91 : "Ô vous qui croyez ! Les boissons alcoolisées, les jeux de hasard, les bétyles et les flèches divinatoires ne sont autre chose qu'une souillure diabolique. Fuyez-les ! Vous n'en serez que plus heureux !

Le démon n'a d'autre but que de semer, par les boissons enivrantes et le jeu de hasard, la haine et la discorde parmi vous, et de vous éloigner du souvenir de Dieu et de la Prière. Allez-vous enfin renoncer à ces pratiques ?"

3ème étape : interdiction. Lors de la Révélation de ce verset : L'alcool inonda les égouts de Médine par son application par les Croyants.

<sup>3</sup> Tradition prophétique [Hadîth], Bukhârî (qdssl) et Nawawî [#145] rapportent que d'après Abû Hurayra (qdssl), le Prophète (qpssl) a dit : "« La Religion est facile à pratiquer. Mais celui qui veut faire preuve de zèle excessif dans son application, sera vaincu par elle. Aussi, faites preuve de modération, essayez de tendre -autant que faire se peut- vers ce qui est parfait et réjouissez-vous des récompenses qui vous seront accordées. Cela étant, efforcez-vous de faire vos exercices de piété de bon matin, à la fin de l'après-midi et à la fin de la nuit. »"

<sup>4</sup> Tradition prophétique [Hadîth], Bukhârî (qdssl) [#4993] transmet d'après Ibn Djuraydj (qdssl) que Yûsuf Ibn Mâhak (qdssl) a dit : "« Au moment où j'étais chez `Âïcha, la Mère des Croyants, arriva un Irakien qui lui demanda : « Quel est le meilleur linceul ? - Malheur à toi ! répondit `Aïcha, en quoi cela peut-il te servir ? - Ô Mère des Croyants ! Montre-moi ton Recueil coranique [Mushâf] ! - Pour quelle raison ? - Dans le but de classer l'ordre de mon exemplaire suivant le tien ; car on le récite suivant un ordre différent. - Mais en quoi cela puisse te nuire si tu récites une partie avant une autre ? La première partie révélée du Coran fut une Sourate de la

Voilà pourquoi les courants plus « modernistes », parfois accusés à tort par les « littéralistes » de compromissions avec le monde des non croyants, ont une approche de l'Appel à Dieu beaucoup plus proche de l'esprit.

L'inverse est aussi vrai : certaines sociétés arabo-musulmanes ne peuvent pas passer d'un coup à la démocratie comme les exemples Egyptien, Syrien, Irakien, Yéménite et Libyen nous le prouvent douloureusement. Un certain degré d'unité, de volonté de bienfaisance commune, de justice et de tolérance religieuse sont requis ainsi qu'une capacité du peuple à contrôler le pouvoir qui émanerait de lui. Encore faut-il que ce même peuple soit capable de se contrôler lui-même : la conduite automobile ou la gestion des poubelles en sont des indicateurs. Vouloir sauter 4 à 4 les marches de l'escalier peut provoquer des drames et des conséquences inverses au but recherché. Une masse critique doit être atteinte sinon la Révolution se transforme en Guerre civile ou couronne l'avènement d'un nouveau Dictateur. On ne peut que constater que la force spirituelle motrice qui guida jadis les premiers musulmans et les poussa à dépasser leurs propres individualités vers une élévation transcendante n'est plus que l'ombre d'elle-même. Les forces du réveil du printemps arabe ne furent simplement pas suffisantes à réveiller les endormis. D'un certain côté aussi on peut dire que le nombre de véritables Croyants n'était pas suffisant face à la masse des simples musulmans<sup>5</sup>.

Pourtant, une fois les bases spirituelles acquises et pratiquées dans l'épreuve, nous allons voir comment Dieu a permis à Son Prophète de les faire fructifier dans une seconde étape majeure de la Révélation en un lieu où la masse critique nécessaire au changement de société avait été atteinte.

---

partie dite mufassal où l'on fait mention du Paradis et du Feu. C'est après cela, c'est à dire après que les gens aient accepté l'Islâm, que furent révélés [les versets] se rapportant à ce qui est licite et ce qui est illicite. Si les premières choses révélées furent l'interdiction des boissons enivrantes et de la fornication, on aurait dit "Nous ne laisserons jamais les boissons enivrantes ni la fornication..." Je n'étais qu'une enfant aimant jouer quand fut révélée à La Mecque {Coran - 54 :46 - "Mais c'est l'Heure qui sera leur [vrai] rendez-vous. L'Heure est pire et plus amère."}. J'étais une femme quand furent révélés les Sourates 2 la Vache ["al-Baqara"] et 4 les Femmes ["an-Nisâ'"]. » Enfin, elle lui montra son Recueil coranique [Mushâf] et lui dicta les versets des [différentes] Sourates. »"

<sup>5</sup> Coran – Sourate 49 (médinoise), versets 14 et 15 : "Les nomades affirment : « Nous croyons en Dieu ! » Dis-leur : « Vous n'avez pas encore la Foi ! Dites plutôt : "Nous nous sommes seulement soumis", car la Foi n'a pas encore pénétré dans vos cœurs. Mais si vous obéissez à Dieu et à Son Prophète, Il ne vous lésera en rien dans vos œuvres, car Dieu est Clément et Miséricordieux. »

Les vrais Croyants sont ceux qui ont Foi en Dieu et en Son Prophète, sans plus jamais connaître de doute, et qui mettent leurs biens et leurs personnes au service de Dieu. Tels sont les Croyants sincères."